

Décompte de charges

Neuf postes, clé de répartition, acomptes et solde — dans Excel, le calcul se fait tout seul

Remplir les champs entre crochets.

Bailleur : [Bailleur]

Locataire : [Locataire]

Objet loué : [Adresse, logement]

Période de décompte : [JJ.MM.AAAA – JJ.MM.AAAA]

Clé de répartition selon le bail : ☐ surface (m²) ☐ quote-part ☐ personnes ☐ consommation (compteur)

POSTE (SEULEMENT SI CONVENU DANS LE BAIL)	FRAIS DE L'IMMEUBLE CHF	CLÉ TOTALE	CLÉ DU LOGEMENT	PART DU LOGEMENT CHF
Chauffage et eau chaude (art. 5 OBLF)				
Eau et eaux usées				
Électricité des parties communes (cage d'escalier, buanderie)				
Conciergerie et nettoyage				
Ascenseur : service et maintenance				
Ordures et élimination				
Entretien du jardin et déneigement				
Radio, TV, câble				
Administration du décompte (art. 4 al. 3 OBLF)				
Total des frais accessoires				
Acomptes versés pendant la période (à déduire)				
Solde : + à payer, – en votre faveur				

Part = frais × clé du logement ÷ clé totale (calculée dans la feuille Excel, à la main dans Word/PDF).

Seuls les postes convenus spécialement dans le bail peuvent figurer au décompte (art. 257a al. 2 CO). La réparation et la réfection de l'installation de chauffage, ainsi que le service de l'intérêt et l'amortissement, n'entrent jamais en ligne de compte (art. 6 OBLF).

La ou le locataire peut consulter les pièces justificatives (art. 257b al. 2 CO) et demander des renseignements sur l'état des stocks de combustibles au début et à la fin de la période de chauffage (art. 8 al. 2 OBLF).

Payable jusqu'au : _____._____ sur l'IBAN : _____

Lieu, date : _____ Signature du bailleur : _____